



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la Charente-Maritime

SYNDICAT MIXTE DES RIVIERES ET MARAIS D'AUNIS  
1 ter, rue de la procession  
17170 COURCON

MERCREDI 27 MARS – 14H30

A  
NUAILLE D'AUNIS

LISTE DES DELIBERATIONS

### INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

#### 1. Désignation du secrétaire de séance

DECIDE de désigner Marie-Claude BILLEAUD pour remplir cette fonction.

Vote : pour : 09, contre : 00, abstention : 00

#### 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 26 février 2024

APPROUVE le procès-verbal de la réunion du 26 février 2024.

Vote : pour : 09, contre : 00, abstention : 00

### FINANCES LOCALES, BUDGET

#### 3. Examen et vote du compte de gestion 2023

VOTE le Compte de Gestion 2023, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

Vote : pour : 10, contre : 00, abstention : 00

#### 4. Approbation et vote du compte administratif 2023

Le Comité Syndical, sous la présidence de Monsieur Philippe NEAU,

APPROUVE le Compte Administratif du budget principal de l'exercice 2023.

ARRETE ainsi les comptes et les résultats :

#### INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévu	194 593,00
	Réalisé	77 077,54
	Reste à réaliser	0,00
	Dissolution du SYHNA	13 150,54
	Prévu	194 593,00

<b>Recettes</b>	<b>Réalisé</b>	<b>58 717,79</b>
	Reste à réaliser	0,00

### FONCTIONNEMENT

<b>Dépenses</b>	Prévu	1 203
		653,27
	<b>Réalisé</b>	<b>630 807,77</b>
	Reste à réaliser	0,00
<b>Recettes</b>	Prévu	1 203
		653,27
	<b>Réalisé</b>	<b>781 597,42</b>
	<b>Dissolution du SYHNA</b>	<b>57 071,74</b>
	Reste à réaliser	0,00

### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-31 510,29
Fonctionnement :	207 861,39
Résultat global :	176 351,10

**Vote : pour : 9, contre : 00, abstention : 00**

### **5. Affectation des résultats 2023**

**AFFECTE** les résultats comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2023 : Excédent	207 861,39
Affectation complémentaire en réserve (1068)	31 510,29
Résultat reporté en fonctionnement (002)	<b>176 351,10</b>

<b>Reprise BP</b>	Affectation en réserves (invest. 1068)	<b>-31 510,29</b>
	Report fonctionnement en 002 en recettes	<b>176 351,10</b>

**Vote : pour : 10, contre : 00, abstention : 00**

### **6. Vote du budget primitif 2024**

**ADOpte** le Budget Primitif 2024 dont les montants s'équilibrent en recettes et dépenses, tant en section de fonctionnement que d'investissement, conformément aux tableaux ci-avant ;  
Ce budget principal, tel qu'il est proposé, s'équilibre comme suit :

#### Fonctionnement

Dépenses	1 580 250.00
Recettes	1 580 250.00

#### Investissement

Dépenses	260 210,00
Recettes	260 210,00

**NOTE** la précision sur le financement des missions facultatives :

- 70% du coût de l'opération demandé au démarrage de la mission,
- 30% restants de l'opération seront ajustés au réel et demandés à la fin de la mission (année n ou année n+1).

**ADOpte** le montant des contributions obligatoires ;

**PREND ACTE** du montant prévisionnel des compétences facultatives et leurs modalités de financement.

**Vote : pour : 10, contre : 00, abstention : 00**

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **7. Convention de mise à disposition de Monsieur Berthé**

Vu le projet de convention joint en annexe de la convocation,  
**APPROUVE** la présente convention de mise à disposition,  
**AUTORISE** la Présidente à signer la convention avec la CDC Aunis Atlantique

**Vote : pour : 10, contre : 00, abstention : 00**